Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16 OCT. 2026
ID : 036-213601776-20261013-38_13102016_1-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de **Le Blanc**
Canton de **Saint Gaultier**

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le treize octobre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 07 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Johanna MELINAND, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI
Absents excusés : Angélique DESMAISON, Guillaume VIARD

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire
Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 38-13102026-1
TARIFS ASSAINISSEMENT AU 1ER JANVIER 2027

Le maire informe le Conseil Municipal que les tarifs de la redevance de l'assainissement doivent être reconduits ou modifiés pour 2027.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents la reconduction des tarifs sur 2027.

Les tarifs se détaillent de la manière suivante :

- pour les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif, la part fixe est à 123 € HT et la part variable à 1,60 € HT/m3

- pour les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif et non raccordées au réseau d'eau potable la part fixe est à 123 € HT et la part variable à 1,60 € HT x 30 m3, soit 48 € par habitant de la maison.

La loi imposant que le terme fixe ne dépasse pas 40 % du montant de la redevance est respectée.

- pour la redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif, le montant est de 0,14 € HT/m^3 à compter du 1er janvier 2027 (0.28 X 0,5 = 0,14)

Le 14 octobre 2026
Le Maire, Thierry BERNARD

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN 36170

La secrétaire de séance
Bérénice LAMOUREUX

Signé électroniquement par : Thierry BERNARD
Date de signature : 16/10/2026
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16 OCT. 2026
ID : 036-213601776-20261013-39_13102026_2-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de **Le Blanc**
Canton de **Saint Gaultier**

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le treize octobre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 07 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Johanna MELINAND, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI
Absents excusés : Angélique DESMAISON, Guillaume VIARD

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire
Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 39-13102026-2
ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL RELAIS DE L'ABLOUX

Le conseil municipal avait validé un devis de l'entreprise Baillargeat lors de la séance du 06 juillet. Depuis, l'entreprise a annoncé ne plus être en capacité de réaliser les travaux d'installation d'un assainissement individuel au Relais de l'Abloux.

Le maire présente donc de nouveaux devis établis pour ce dossier.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, la SARL J-M PAJOT est retenue pour un montant total HT de quatorze mille deux cents euros (14 200 €).

Le conseil municipal autorise le maire à signer le devis et à contacter l'entreprise pour la réalisation des travaux.

Le 14 octobre 2026
Le Maire, Thierry BERNARD

La secrétaire de séance
Bérénice LAMOUREUX

Signé électroniquement par : Thierry BERNARD
Date de signature : 16/10/2026
Qualité : Maire